

Engagement 2025-2026

Le conseil de Faculté de Lettres du 28 mars 2025 a voté une évolution du dispositif engagement apportant deux modifications importantes :

- Modulation du point : entre 0,25 et 1 point.
- Deux jurys par an (afin de prendre en compte le fait que la procédure Mon Master ne tient compte que des notes obtenues au semestre 5)

Inscription sur Moodle : dans la rubrique « vie étudiante » de Moodle, il s'agit de la page nommée : « Module Engagement Etudiant – Licence (S6) et Master (S4) »

CALENDRIER 2025-2026 :

	S5 L3	S6 L3 / S4 M2
Date limite de réception des chartes Vérification de l'éligibilité du dossier (durée de l'engagement et reconnaissance de la structure si extérieure) et envoi des chartes triées par UFR à chaque référent pour signature.	7 novembre 2025 à 23h59	1er mars 2026 à 23h59
Date limite de réception des attestations et rapports d'activité Relecture et envoi des attestations et rapports d'activité triés par UFR à chaque référent	14 décembre 2025 à 23h59	10 mai à 23h59
Jury en présentiel (avec rattrapage en distanciel sur présentation de justificatif)	19 janvier 2026	1er juin 2026